

Communiqué

L'Association des Directeurs d'Hôpital (ADH) et l'Association des Directeurs de Caisses d'Assurance Maladie(ADCAM) réunies en Conseil d'administration commun



Paris, le 11 avril 2014- Confrontées aux débats actuels – garantir la qualité de l'offre de santé et mettre en œuvre des économies très importantes, l'ADH et l'ADCAM ont décidé de partager leurs analyses en se réunissant ce jour en conseil d'administration commun.

Elles concrétisent ainsi des contacts et des réflexions engagées depuis plusieurs mois en lien notamment avec les orientations de la Stratégie Nationale de Santé annoncées en janvier. Elles ont notées que le nouveau Premier Ministre Manuel Valls, dans son discours de politique générale, avait fixé à l'Assurance Maladie et aux hôpitaux des objectifs d'efficience ambitieux, à hauteur de 10Mds d'euros, tout en réaffirmant la force du modèle social et sanitaire français.

Attachés à ces valeurs communes, les responsables et les membres de l'ADH et de l'ADCAM souhaitent continuer d'affirmer une vision ambitieuse du rôle des cadres dirigeants en santé, managers attachés à l'efficacité et capables d'être forces de propositions auprès des pouvoirs publics.

Plusieurs chantiers nationaux ont vocation à faire l'objet de mesures concrètes :

- simplification administrative et réglementaire ;
- développement de l'ambulatoire;
- soutien au DMP;
- un système de financement favorisant les évolutions organisationnelles sur un même territoire

Ces enjeux de modernisation du système de santé français sont des thèmes de réflexion communs à l'ADCAM et l'ADH qui s'attacheront à soumettre des propositions pouvant être traduites dans le fonctionnement quotidien.